

Réf: Dossier N° 122560

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ABIDJANAISE DE RESTAURATION  
ABATTA » en abrégé « SOARES ABATTA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO-  
EXTENSION EN FACE DE LA SICTA, Lot 1355, Ilot 131

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ABIDJANAISE DE  
RESTAURATION ABATTA » en abrégé « SOARES ABATTA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE

- Restauration
- Vente en superette
- Import-export
- Distribution
- Formation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 9,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Quatre Vingt Dix Mille (90,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO-EXTENSION EN FACE DE LA SICTA, Lot 1355, Ilot 131

Dirigeant(s) : M MANSOUR ALI (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2015-B13-13171 du 07/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 07/07/2022

